



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

République française  
Polynésie française

Réservé au CGF :

Nom :

Prénom(s) :

N° candidat :

## EXAMEN PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

---

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ  
SPÉCIALITÉ « SÉCURITÉ CIVILE »  
CADRE D'EMPLOIS « APPLICATION »  
GRADE « SERGENT »

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE

Mercredi 07 juillet 2021  
(Durée : 1h - coef : 1)

**30 questions ;**  
**1 point par bonne réponse**  
**- 0,25 point par mauvaise réponse**  
**- 0,25 point pour absence de réponse**  
**- 0,25 point pour réponse multiple**  
**Un seul choix possible**

Le sujet comporte 10 pages (inclus la page de garde).



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

Épreuve écrite d'admissibilité pour l'accès au grade de sergent du cadre d'emplois « application »

**Questionnaire à choix multiple portant sur des questions de culture générale, sur l'environnement communal et sur des calculs simples**

Durée de l'épreuve : 1 h 00

Coefficient : 1

Nombre de questions : 30 / 4 propositions de réponses / 1 seule réponse exacte à cocher.

**Barème :**

Les questions ont toutes la même valeur ; une bonne réponse donne droit à un point obtenu à condition de ne cocher uniquement la réponse exacte. Une pénalité d'un quart de point (0,25 point) par question est appliquée :

- en cas de réponse fausse ;
- en cas de réponses multiples ;
- en cas d'absence de réponse.

La pénalité maximum par question est de -0,25 points. Le score obtenu est sur 30 points.

L'épreuve est notée de 0 à 20 points.

Toute note inférieure ou égale à 7/20 entraîne l'élimination du candidat.

**Question n°01 : Quelles sont les qualités requises pour un chef d'agrès ?**

- Réponse n°1 : rigueur – méthode et discrétion
- Réponse n°2 : courage et dévouement
- Réponse n°3 : apte opérationnel
- Réponse n°4 : autonome – travail seul et rend compte

**Question n°02 : Un chef d'agrès VSAV peut commander :**

- Réponse n°1 : un agrès armé de 6 hommes type FPT
- Réponse n°2 : une équipe spécialisée type RCH
- Réponse n°3 : un agrès armé de 3 hommes maximum type VSAV
- Réponse n°4 : une équipe médicale



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°03 : Lors d'une intervention, dans quel cas les sapeurs-pompiers sont tenus de procéder à une ouverture de porte ?**

- Réponse n°1 : si le propriétaire a perdu ses clés
- Réponse n°2 : en cas d'urgence demandé par le propriétaire
- Réponse n°3 : en cas d'urgence ou de nécessité publique
- Réponse n°4 : sur demande de la famille

**Question n°04 : En cas de refus de transport d'une victime, par qui doit être renseigné la fiche de refus de transport ?**

- Réponse n°1 : par un témoin présent ou un ami de la victime
- Réponse n°2 : par la victime ou à défaut, son représentant légal, parent ou tuteur légal
- Réponse n°3 : par le chef d'agrès VSAV à chaque fois
- Réponse n°4 : par les forces de l'ordre s'ils sont présents

**Question n°05 : Lors de la prise en charge d'un ACR sans présence médicale l'entourage de la victime refuse la mise en place des manœuvres de réanimation, que doit faire le chef d'agrès ?**

- Réponse n°1 : il passe un message au CIS ou CTA pour demander les forces de l'ordres
- Réponse n°2 : il attendra de trouver une solution avec l'entourage pour définir la conduite à tenir
- Réponse n°3 : les manœuvres de RCP ne sont pas initiées et le chef d'agrès informe la famille des démarches immédiates obligatoires après un décès
- Réponse n°4 : il entamera les manœuvres de RCP et mettra en relation l'entourage et le médecin régulateur. L'équipe poursuit son action jusqu'à la demande d'interruption du médecin régulateur

**Question n°06 : Dans le cadre d'ordre d'un chef d'agrès à 1 équipe, que signifie M.R.T ?**

- Réponse n°1 : Maintien des Radios et des Transmissions
- Réponse n°2 : Message – Rendre compte - Tactique
- Réponse n°3 : Méthode de Raisonnement Tactique
- Réponse n°4 : Méthode de Régulation Transverse



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°07 : Dans un message, comment sera épilé le chiffre 2435 ?**

- Réponse n°1 : un et un, deux fois deux, deux et un, trois et deux
- Réponse n°2 : un et un, deux et deux, deux et un, quatre et un
- Réponse n°3 : un et un, deux fois deux, un plus deux, quatre et un
- Réponse n°4 : deux, deux fois deux, deux et un, deux et trois

**Question n°08 : Que signifie l'indicatif « MERLIN » ?**

- Réponse n°1 : Le Directeur de la Protection Civile
- Réponse n°2 : Le Maire de la Commune
- Réponse n°3 : Le Médecin chef
- Réponse n°4 : Le chef de centre

**Question n°09 : Quelles sont les responsabilités d'un chef d'agrès en cas d'accident avec le VSAV ?**

- Réponse n°1 : il n'est pas responsable, seul le conducteur engage sa responsabilité pénale
- Réponse n°2 : il engage sa responsabilité pénale et disciplinaire
- Réponse n°3 : seule la commune engage sa responsabilité pénale
- Réponse n°4 : il engage sa responsabilité administrative



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°10 : Que permet le bilan circonstanciel ?**

- Réponse n°1 : Il permet de rechercher une détresse vitale qui menace immédiatement ou à très court terme la vie de chaque victime et qui peut nécessiter la mise en œuvre immédiate de gestes de secours, avant toute autre action
- Réponse n°2 : Il permet d'apprécier la situation ainsi que le mécanisme d'un éventuel accident, d'en évaluer les risques et de prendre les mesures adaptées notamment en ce qui concerne la sécurité
- Réponse n°3 : De recueillir toutes les informations nécessaires à la demande d'un avis médical pour évaluer l'état de gravité de la victime. Certaines détresses vitales peuvent ne pas apparaître au cours du bilan d'urgence vitale
- Réponse n°4 : rechercher et d'identifier toute modification de l'état initial d'une victime, d'évaluer l'efficacité des gestes de secours effectués et d'envisager si nécessaire une adaptation de sa prise en charge

**Question n°11 : Quels sont les principaux modes de transmission des maladies infectieuses ?**

- Réponse n°1 : Par ingestion – par immersion – par transmission
- Réponse n°2 : Par contact – par infiltration – par immersion
- Réponse n°3 : Par contact – par gouttelettes – par l'air
- Réponse n°4 : Par transmission – par infiltration – par immersion

**Question n°12 : Que signifie l'acronyme AEV ?**

- Réponse n°1 : Accident Exposition au risque Viral
- Réponse n°2 : Accident Exposition au Sang
- Réponse n°3 : Accident Encombrement des Voies aériennes
- Réponse n°4 : Antécédent Encombrement des Voies aériennes



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°13 : Une victime d'AVP âgée de 17 ans présentant une contusion légère du poignet refuse son transport. Quelle est la conduite à tenir pour le CA VSAV ?**

- Réponse n°1 : Il fait signer une fiche de refus de transport
- Réponse n°2 : Il informe le mineur de la situation dangereuse dans laquelle il se trouve
- Réponse n°3 : Il attend l'arrivée des parents sur les lieux
- Réponse n°4 : Il transporte avec bienveillance après régulation médicale

**Question n°14 : Lors d'une SMV, a quoi correspond le code couleur « rouge » ?**

- Réponse n°1 : Les victimes DCD
- Réponse n°2 : Les victimes vivantes nécessitant un geste d'urgence de secourisme
- Réponse n°3 : Les victimes vivantes ne pouvant se déplacer et n'ayant pas eu de gestes d'urgences
- Réponse n°4 : Les victimes vivantes capables de se déplacer avec ou sans aide

**Question n°15 : Dans le cadre du dispositif ORSEC NOVI, qui assiste le COS ?**

- Réponse n°1 : Le directeur des secours médicaux - DSM
- Réponse n°2 : Le chef de groupe - CG
- Réponse n°3 : Le directeur des Opération – DO
- Réponse n°4 : un adjoint désigné

**Question n°16 : Dans quel cas est mis en place une contention pelvienne ?**

- Réponse n°1 : sans avis médical
- Réponse n°2 : si la victime présente des signes de détresses ventilatoires
- Réponse n°3 : si la victime présente des signes de détresses circulatoires et qu'un avis médical ne peut être obtenu
- Réponse n°4 : si la victime présente des signes de détresse neurologique



Pū Ti'aauraa Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°17 : Sur une intervention pour un malaise à domicile, que doivent respecter les sapeurs-pompiers vis-à-vis de la vie privée de la victime ?**

- Réponse n°1 : Le secret de l'instruction
- Réponse n°2 : L'obligation de réserve
- Réponse n°3 : Le devoir d'information
- Réponse n°4 : L'obligation de compréhension

**Question n°18 : Dans la prise en charge de la noyade, quelles sont les premières actions à mener ?**

- Réponse n°1 : 5 compressions thoracique
- Réponse n°2 : 5 insufflations initiales
- Réponse n°3 : administrer de l'oxygène à 15 l/min avec un masque haute concentration
- Réponse n°4 : mettre la victime en PLS

**Question n°19 : Quel sont les objectifs de saturation pour une victime insuffisant respiratoire chronique ?**

- Réponse n°1 : SpO<sup>2</sup> de 94 et 98 %
- Réponse n°2 : SpO<sup>2</sup> de 89 et 94 %
- Réponse n°3 : SpO<sup>2</sup> de 75 et 89 %
- Réponse n°4 : SpO<sup>2</sup> supérieure à 100%

**Question n°20 : Quelle est la conduite à tenir face à une victime consciente présentant un OAP ?**

- Réponse n°1 : Mettre la victime en PLS
- Réponse n°2 : Allonger la victime les jambes surélevées
- Réponse n°3 : Allonger la victime
- Réponse n°4 : Mettre la victime en position assise, les jambes pendantes



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°21 : Par qui le maire est-il élu ?**

- Réponse n°1 : La population
- Réponse n°2 : Le conseil municipal
- Réponse n°3 : Il est nommé par le Président de la Polynésie Française
- Réponse n°4 : Il est nommé par le Directeur Général des Services

**Question n°22 : Quelle notion fait partie des « obligations du fonctionnaire » ?**

- Réponse n°1 : La liberté syndicale
- Réponse n°2 : La discrétion professionnelle
- Réponse n°3 : La liberté d'opinion
- Réponse n°4 : La discrétion individuelle

**Question n°23 : Dans une commune, qui est chargé de la réalisation du Service Public ?**

- Réponse n°1 : Les employés communaux
- Réponse n°2 : La population
- Réponse n°3 : Les prestataires
- Réponse n°4 : Les associations

**Question n°24 : Que représentent les cinq croix sur le drapeau polynésien ?**

- Réponse n°1 : Les cinq points cardinaux
- Réponse n°2 : Les cinq doigts de la main
- Réponse n°3 : Les cinq archipels
- Réponse n°4 : Les cinq dieux Polynésiens





Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°25 : Quelle est la durée du mandat du président de la Polynésie française ?**

- Réponse n°1 : 5 ans
- Réponse n°2 : 6 ans
- Réponse n°3 : 7 ans
- Réponse n°4 : 8 ans

**Question n°26 : Quel service public est obligatoire pour une commune ?**

- Réponse n°1 : La distribution d'eau potable
- Réponse n°2 : Le service social
- Réponse n°3 : Le service des transports
- Réponse n°4 : Le service individuel

**Question n°27 : Quelle est la bonne définition du service public local ?**

- Réponse n°1 : Activité effectuée par la population pour l'autorité publique pour satisfaire un intérêt unique
- Réponse n°2 : Activité effectuée par l'autorité publique pour l'autorité publique
- Réponse n°3 : Activité effectuée par l'autorité publique pour satisfaire un besoin d'intérêt général
- Réponse n°4 : Organisation de manifestations communales

**Question n°28 : Par qui est voté le budget d'une commune ?**

- Réponse n°1 : Le Maire
- Réponse n°2 : Le service comptabilité
- Réponse n°3 : Le conseil municipal
- Réponse n°4 : Le Directeur Général des Services



Pū Ti'aauraae Faaineineraa Tōro'a

Réservé au CGF :

**Question n°29 : Calculer l'équation suivante :  $2x = 4$**

- Réponse n°1 :  $x = 2$
- Réponse n°2 :  $x = -3$
- Réponse n°3 :  $x = 4$
- Réponse n°4 :  $x = 2/4$

**Question n° 30 : Calculer :  $2616 \div 4$**

- Réponse n°1 : 345
- Réponse n°2 : 123
- Réponse n°3 : 654
- Réponse n°4 : 545